



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA CULTURE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Le Directeur général

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 13662 / MEE / DGEE / DV3E / BAPSS

PIRAE, le 25 MARS 2026

Affaire suivie par :

Bureau des activités physiques et sportives scolaires
et de la sûreté des écoles et des établissements
40 46 27 94 / eps@education.pf

à

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement public du second degré
Mesdames, Messieurs les directeurs d'établissement privé du second degré

s/c de la direction diocésaine de l'enseignement catholique

s/c de la direction générale de l'enseignement protestant

s/c de la direction de l'enseignement adventiste

Objet : Bilan annuel, demande de création, de maintien ou de fermeture de sections sportives scolaires (SSS) et sections d'excellence sportives (SES)

P.J : Tutoriel – Utilisation de l'application

Comme chaque année, les établissements disposant d'une ou plusieurs sections sportives sont invités à procéder à la mise à jour de leurs données (fermeture / maintien / demande d'ouverture) pour la période 2026/2027 via l'application dédiée du portail DGEE, accessible à l'adresse suivante :

<http://etabs.education.pf/>

Une vigilance particulière est requise concernant le dépôt des conventions actualisées, dûment signées avec les fédérations partenaires, directement dans l'application. Ces pièces sont indispensables à l'instruction complète des dispositifs existants et des projets en cours.

L'ensemble de ces éléments permettra au groupe de travail d'examiner les dossiers et de formuler ses propositions à Madame la Ministre en charge de l'éducation, en vue de la prochaine réunion du comité de pilotage prévue le 19 avril 2026.

Le département de la vie des élèves, des écoles et des établissements et le bureau des activités physiques et sportives scolaires se mettent à votre disposition pour vous accompagner si nécessaire : eps@education.pf

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration.

Copie(s) :

MEE 1
VR 1



Pour le Ministre et par délégation

Rainui HUGON